

LISTE INDICATIVE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE
POUR UNE LIQUIDATION-PARTAGE : DIVORCE

Concernant les parties

- Questionnaire d'état civil et éventuels justificatifs (jugement relatif à un précédent divorce...);
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le cas échéant, justificatif de placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...);
- Si l'un des requérants est étranger : extrait d'acte de naissance étranger et sa traduction par un traducteur assermenté ;
- Relevé d'Identité Bancaire signé (de chaque requérant, pour la restitution d'un éventuel trop-perçu lors de la clôture du dossier).

Concernant la procédure

- Coordonnées des avocats respectifs ;
- Si le divorce a déjà été prononcé, copie du jugement de divorce ou, à défaut, copie de l'ordonnance de non conciliation ;
- Le cas échéant, copie du justificatif de dissolution du pacte civil de solidarité.

Concernant les récompenses ou créances entre époux

- Justificatif de toute somme à prendre en compte pour établir une récompense ou une créance entre époux (facture, relevé de compte, copie de chèque, etc...).

Concernant les biens propres

- Justificatif de l'origine de propriété des biens et deniers propres.

Concernant les liquidités, les assurances-vie, l'épargne salariale

- Copie des derniers relevés de compte de vos comptes personnels et de vos comptes joints ;
- Copie du dernier relevé de chaque contrat d'adhésion souscrit.

Concernant les immeubles

- Titre de propriété complet (acte d'achat avec les annexes) ;
- Avis de valeur vénale, à faire établir par deux agences immobilières ;
- Le cas échéant, s'il existe une location, copie du bail, de l'état des lieux et des trois dernières quittances de loyer ;
- Le cas échéant, s'il existe une copropriété, état descriptif de division et règlement de copropriété, modificatifs éventuels, coordonnées du Syndic (nom et adresse), procès-verbaux des trois dernières assemblées, dernier appel de charge, carnet d'entretien et fiche synthétique.

Concernant les parts sociales

- Kbis de moins de 3 mois de la société ;
- Copie certifiée conforme des derniers statuts ;
- Procès-verbal, certifié conforme, de nomination du représentant (si nomination extra-statutaire) ;
- Evaluation vénale unitaire, à faire établir par votre expert-comptable.

Concernant les véhicules

- Carte grise des véhicules ;
- Valeur du véhicule à l'argus.

Concernant les passifs communs

- Factures dues par la communauté (appel de charges, abonnement, etc...);

- Pour chacun des prêts en cours d'amortissement : contrat de prêt, tableau d'amortissement ; décompte des sommes restant dues ;
- Copie des derniers avis d'imposition (taxes foncières, taxes d'habitation, IRPP, IFI, revenus fonciers, etc...) ; Copie des factures d'assurance ;
- Justificatif de toute dette.